



Possibilité d'arnaque lors du remplacement d'un manomètre

Par **viel**, le **04/10/2013** à **05:16**

Bonjour,

Mon fils, qui était dans ma villa, a contacté un plombier de Cannes, or c'est une autre société qui est intervenue et ne l'a même pas signalé à mon fils. Il s'agissait de remplacer un manomètre très simple sur le conduit qui amenait l'eau au chauffe eau.

La société Bydero de Nice a, facturé un manomètre 6 bars 1/4 Bsp. 250 € alors que , sur internet le prix de ce type de manomètre est compris entre 6 et 20 € .

De plus le devis a été signé par mon fils lors de la remise de la facture. Il a indiqué " devis remis avant travaux ".

J'ai vu, sur internet , que ce procédé était parfois utilisé. A ce moment mon fils ignorait le prix d'un manomètre et le réparateur n'a pas remis la facture d'achat de ce manomètre.

Nous avons demandé, par lettre recommandée, une réduction de 150 € sur le prix du manomètre, la facture totale s'élevant à 487,38 €. Nous avons eu une réponse négative.

Si cela n'en est pas une, cela ressemble beaucoup à une arnaque.

Qu'en pensez-vous et que peut-on faire ?

Merci pour les réponses.

Michel.

Par **trichat**, le **04/10/2013** à **15:22**

Bonjour,

En cas de litige latent avec un artisan qui a des pratiques "douteuses", vous pouvez informer

à la direction départementale de la protection des personnes, le service de la concurrence et de la répression des fraudes.

Ce service peut déjà avoir été informé des pratiques de cette entreprise.

Cordialement.